

Lyon, le treize décembre, 1847.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Mademoiselle Lacombe et octoiesse
 l'occupent Louise Porichon et Marie Berger en
 qualité d'apprenties pour finir leur tenure
 de quatre années, conformément à l'usage
 des lieux; les quelles quatre années ont près
 couru le vingt un quin, dix huit cent
 quarante six. La présente permission est
 subordonnée à l'approbation de l'hospice de
 la charité de Clermont. Lyon, ce jour et
 au quel dessus.

Par déléation de M. le Président

Charnier

~~Après avoir été lue et approuvée par le conseil des prud'hommes~~
~~le jour de ce jour~~
 # après que l'apprentissage des susnommées
 expirera le vingt un quin, dix huit cent cinquante.

à Mademoiselle Lacombe, tiseuse,
 grande-côte, 40. à Lyon.



BOZELLE DES PRIOD-HOMIERS

Handwritten text in a cursive script, appearing to be a list or account of items, possibly related to the 'Bozelle' mentioned in the header. The text is faint and difficult to decipher due to fading and bleed-through.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or account. It includes several lines of text, some of which are crossed out or heavily faded. A small circular stamp or seal is visible near the bottom left of this section.